

Inscription à la formation : 1D012813-01 Découverte des métiers techniques

Date: Le 06/12 de 8h00 à 12h00

Coût: 135 €/personne HTVA

Paiement par chèques-formation:
OUI - NON

Si vous ne marquez pas clairement votre choix,
la formation vous sera facturée par voie
ordinaire

Votre société:

Adresse:

CP et localité:

Contact:

@: ☎

Adresse de facturation si différente: N°IBAN:

..... N°ONSS:

..... N°TVA:

..... CP* Ouvriers:

..... CP* Employés:

*Commission paritaire

Ce formulaire d'inscription est à renvoyer complété et signé à l'adresse de l'Equipe de Coordination Formations Entreprises : **inscription@technifutur.be**

Nous vous remercions de compléter les champs ci-dessous. Ces renseignements sont indispensables pour vous faire bénéficier d'aides à la formation (congé-éducation payé, chèques-formation, aides sectorielles). Technifutur ne pourra être tenu responsable des manquements à ses obligations suite à des données incomplètes.

NOM	PRÉNOM	FONCTION	N° REGISTRE NATIONAL	Adresse privée	CP - LOCALITE	STATUT		
						Ouvrier	Employé	Cadre
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de remplacement d'un participant, merci d'avertir le service Coordination dans les meilleurs délais

En cas de paiement par CHEQUES-FORMATION, vos NUMERO D'AUTORISATION et CODE D'UTILISATION doivent nous parvenir au plus tard LE DERNIER JOUR DE LA FORMATION. Technifutur n'accepte pas de chèques-formation pour les heures d'absence.

Suivant nos conditions générales
<https://technifutur.be/fr/conditions-generales>

Pour accord,

Date et signature